

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2023

- **Hausse de 3,5 % des produits des activités ordinaires consolidés, mais baisse du BAIIA ajusté¹ de 1,8 % reflétant un ajustement rétroactif non récurrent des produits tirés des médias au T1 2022 et l'augmentation des coûts d'exploitation, y compris les pressions inflationnistes sur les coûts et la hausse des coûts liés à la programmation télé**
- **Bénéfice net de 788 millions \$, en baisse de 15,6 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 725 millions \$, ou 0,79 \$ par action ordinaire, en baisse de 17,7 %; bénéfice net ajusté¹ de 772 millions \$, générant un BPA ajusté¹ de 0,85 \$, en baisse de 4,5 %**
- **Diminution de 27,3 % des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui se sont chiffrés à 1 247 millions \$, et baisse des flux de trésorerie disponibles¹, qui se sont établis à 85 millions \$, en raison du calendrier des dépenses d'investissement et du fonds de roulement**
- **Poursuite de la lancée des services sans fil : 43 289 activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles², en hausse de 26,5 %; 70 742 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, en hausse de 44,7 %; faible taux de désabonnement des abonnés des services postpayés² de 0,90 %; croissance du RMU³ combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles pour un huitième trimestre d'affilée, en hausse de 0,9 %, ayant contribué à l'augmentation de 5,4 % des produits tirés des services sans fil**
- **Hausse de 4,8 % des activations nettes des services Internet de détail, qui se sont élevées à 27 274, et hausse de 24,2 % des nouvelles activations nettes de la clientèle des services par fibre, qui se sont établies à 47 757, facteurs ayant généré une forte croissance de 10 % des produits tirés des services Internet de détail**
- **Augmentation de 2 % des produits liés au contenu numérique de Bell Média⁴ et baisse du total des produits tirés des médias et du BAIIA ajusté en raison de l'ajustement rétroactif non récurrent des produits tirés des frais d'abonnement au T1 2022**
- **Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2023**

MONTRÉAL, le 4 mai 2023 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du premier trimestre (T1) de 2023.

« Bell a commencé l'exercice en force, affichant des résultats conformes aux prévisions qui reflètent la constance et la solidité de notre exécution, a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Notre stratégie visant à construire les meilleurs réseaux et notre gamme attrayante de produits et de services trouvent clairement un écho auprès de notre clientèle, tout comme notre approche centrée sur le client. Je suis particulièrement fier des gains réalisés en ce qui concerne la promotion de l'expérience client, comme le montre le rapport semestriel 2022-2023 de la CPRST. Bell est le seul fournisseur national de services pour lequel le nombre de plaintes a diminué au cours d'une période pendant laquelle le nombre de plaintes a augmenté de 12 % d'un exercice à l'autre dans l'ensemble du secteur.

« Dans l'ensemble, le rendement de nos services sans fil et Internet a contribué à la solide croissance de 3,5 % des produits des activités ordinaires consolidés, ce qui a contrebalancé l'incidence de la baisse des produits tirés de la publicité dans notre secteur Bell Média. Les activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 26,5 %, les produits tirés des services sans fil ayant augmenté de 5,4 %. De plus, nous avons ajouté près de 48 000 nouveaux clients utilisant le réseau FTTH au T1, en hausse de 24 % par rapport à l'exercice précédent, les produits tirés des services Internet de détail ayant augmenté de 10 %.

« Conformément à notre plan de construction du réseau à large bande, nous avons effectué des dépenses d'investissement de près de 1,1 G\$ au T1 et nous sommes toujours en voie d'élargir la zone de couverture du réseau de fibre optique pour ajouter 650 000 emplacements et offrir notre service 5G à 85 % de la population d'ici la fin de 2023. Malgré l'incertitude du contexte économique actuel en raison des facteurs défavorables, des pressions inflationnistes sur les coûts et de l'incertitude sur le plan réglementaire, nous restons fidèles à notre raison d'être, soit transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

« Pour le reste de 2023, nous sommes convaincus de notre capacité à continuer à enregistrer d'excellents résultats grâce à la constance et à la solidité de notre exécution. »

¹ Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

² Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).

³ À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

⁴ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Promouvoir l'expérience client

Selon le [rapport semestriel 2022-23](#) de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), Bell est le seul fournisseur national de services pour lequel le nombre de plaintes a diminué au cours d'une période pendant laquelle le nombre de plaintes a augmenté de 12 % d'un exercice à l'autre dans l'ensemble du secteur. Le nombre de plaintes contre Bell a chuté de 6 %, la part globale des plaintes contre Bell ayant été réduite à moins de 15 %. Dans l'ensemble, la part des plaintes contre Bell a chuté de 16 % d'un exercice à l'autre et de 55 %, un chiffre impressionnant, depuis la publication du rapport semestriel de 2017-2018. L'application [MonBell](#) a remporté un prix [Webby award](#)⁵ (en anglais seulement), décerné par un panel d'experts et le vote du public. L'application a été évaluée parmi 14 000 candidats et les critères ayant servi à la noter portaient notamment sur l'expérience utilisateur, la conception, l'innovation et la convivialité générale. De plus, Bell a ajouté une nouvelle fonctionnalité de vérification Wi-Fi à l'application, maintenant offerte à la clientèle de l'Ontario et du Québec.

Bâtir les meilleurs réseaux

Bell, en partenariat avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador, élargit le [réseau radio de sécurité publique](#) de la province, améliorant les communications pour les premiers répondants dans toute la région et facilitant les communications interopérables dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique. Il s'agit du premier réseau de sécurité publique interprovincial du genre en Amérique du Nord. Au Manitoba, Bell étend son service Internet par fibre optique à [six collectivités rurales](#), ce qui permettra de rejoindre 7 500 emplacements additionnels à compter de cet été, et étend son service sans fil 5G+ pour l'offrir à [Winnipeg](#). De plus, Bell étend l'accès Internet par fibre optique aux foyers et aux entreprises des collectivités de [Leamington](#), de [Lincoln](#) et [Essex Centre et Harrow](#) en Ontario. Bell a continué de travailler étroitement avec les gouvernements sur des projets visant à offrir l'accès à large bande à des collectivités éloignées et à d'autres régions difficiles à desservir, notamment dans le [nord de l'Ontario](#) et à [Terre-Neuve-et-Labrador](#), dans le cadre de l'initiative fédérale Fonds pour la large bande universelle.

Accélérer la réalisation de la stratégie infonuagique pour les entreprises canadiennes

Bell a conclu la vente de sa participation majoritaire de 63 % dans les [studios Pinewood de Toronto](#) (en anglais seulement) afin de concentrer ses efforts sur ses principaux services offerts à la clientèle résidentielle et d'affaires. Le produit en trésorerie de la vente contribuera à accélérer la principale stratégie de croissance de Bell, y compris l'acquisition de [FX Innovation](#), une société de consultation et de services de TI située à Montréal qui fournit à la clientèle d'affaires des services professionnels et gérés axés sur l'infonuagique et des solutions d'automatisation des flux de travaux. L'acquisition est le dernier élément contribuant à positionner Bell en tant que chef de file des services technologiques auprès de ses entreprises clientes et devrait se conclure à la fin du T2 ou au début du T3 2023, sous réserve des conditions de clôture et de l'obtention des approbations des organismes de réglementation.

En outre, en collaboration avec Palo Alto Networks, Bell a lancé deux nouvelles cybersolutions, des [plateformes de protection des applications infonuagiques natives \(CNAPP\)](#), Évaluation de la posture de sécurité du nuage (Cloud Security Posture Assessment) et Protection de la posture de sécurité du nuage (Cloud Security Posture Protection), afin d'aider les sociétés à détecter les menaces qui pèsent sur les données des entreprises dans le nuage et d'offrir des services gérés pour protéger les données dans des environnements multilinguistiques.

Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs

Bell a conclu une entente stratégique pluriannuelle avec [Air Canada](#), qui prévoit la commandite exclusive de son service Wi-Fi en vol, de son service de messagerie en vol gratuit pour les membres Aéroplan et de la distribution de cartes SIM à bord des appareils afin de permettre aux passagers à destination du Canada d'activer une carte SIM sans fil en vol.

Offrir le contenu le plus captivant

Bell Média a annoncé la conclusion d'une entente de licence exclusive à long terme avec [Warner Bros. Discovery](#) (en anglais seulement). Cette entente porte sur du contenu provenant du vaste portefeuille de Warner Bros. Discovery, qui comprend notamment des séries originales de HBO et de Max, des films de Warner Bros., des films de l'univers DC et du monde des sorciers de Harry Potter, des nouvelles séries disponibles sur câble et des séries télévisées de la bibliothèque, ainsi que les droits de première diffusion pour les films de Warner Bros. et les films de la bibliothèque. Les droits de diffusion en français sont garantis pour les séries originales de HBO et de Max, les films « Pay 1 », la série Friends et la collection de films Harry Potter, entre autres.

Au T1, RDS et TSN se sont classées au premier rang des chaînes de télé spécialisée hors nouvelles de langue anglaise et de langue française, respectivement, pour les adultes âgés de 25 à 54 ans, selon Numeris⁶. Le [Super Bowl LVII](#) (en anglais seulement) a été la diffusion la plus regardée au Canada au cours du dernier trimestre, ayant eu un auditoire moyen de 8,67 millions d'auditeurs sur CTV, RDS et TSN, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent, et ayant rejoint plus de 17,5 millions de Canadiens et de Canadiennes⁷. Les autres diffusions dans les sports s'étant démarquées en 2023 comprennent le [Tournoi NCAA March Madness 2023](#) (en anglais seulement) et le [Championnat mondial de hockey féminin de l'IIHF 2023](#) (en anglais seulement), diffusés sur TSN, et le [Tournoi des maîtres 2023 diffusé sur CTV, RDS et TSN](#). La première saison de [The Last of Us](#) (en anglais seulement) est l'émission la plus populaire de l'histoire de Crave pour une première saison diffusée sur sept jours. La première de [Survivor Québec](#) sur Noovo a été l'émission la plus regardée de la journée (le 2 avril) parmi les émissions de télé québécoise de langue française pour les adultes âgés de 25 à 54 ans⁸.

L'initiative Mieux pour tous de Bell : bâtir un monde meilleur, de meilleures collectivités et un meilleur milieu de travail

Pour une septième année d'affilée, Bell a été nommée l'un des [employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada](#)⁹ par Mediacorp. Bell a également été nommée par l'organisation comme l'un des [meilleurs employeurs pour les jeunes](#)⁹, pour une sixième année d'affilée, l'un des [meilleurs employeurs Profamille](#)⁹, pour une quatrième année d'affilée, et l'un des [meilleurs employeurs de Montréal](#)⁹, pour une 11^e année d'affilée. Bell s'est classée au 3^e rang parmi les sociétés de télécommunications et au 42^e rang du palmarès 2023¹⁰ des 100 entreprises les plus durables au monde de Corporate Knights, et s'est hissée au 65^e rang de la liste [Clean200](#)¹¹ 2023 des sociétés mondiales qui mettent la durabilité au centre de leurs activités. Bell a obtenu une note globale de A-, ce qui l'admet au cercle des leaders, pour la [divulcation de ses émissions de carbone en 2022 conformément au CDP](#)¹², et une note de A pour la partie de l'engagement des fournisseurs. Elle est la seule entreprise de télécommunications canadienne à avoir obtenu une note de A et elle s'est classée dans la fourchette supérieure de 8 % des sociétés qui présentent de l'information. Bell a annoncé qu'elle s'est engagée à investir 15 millions \$ dans le cadre de la campagne [Libère tes émotions de Jeunesse. J'écoute](#) afin d'améliorer l'accès aux services numériques en santé mentale.

⁶ Les prix Webby sont présentés annuellement par l'International Academy of Digital Arts & Sciences et récompensent les réalisations numériques exceptionnelles. Pour des renseignements supplémentaires, consulter le site : <https://www.webbyawards.com/about/> (en anglais seulement)

⁷ Numeris, personnes âgées de 2 ans et plus, total pour le Canada, T1 2023 (1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023).

⁸ Source : Numeris, personnes âgées de 2 ans et plus, total pour le Canada, T1 2023 (1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023).

⁹ Source : Numeris, Québec francophone, le dimanche 2 avril 2023, AMM, adultes de 25 à 54 ans.

⁹ Le rapport des 100 meilleurs employeurs au Canada est publié annuellement par Mediacorp. Pour des renseignements supplémentaires, consulter le site : <https://www.canadastop100.com/national/> (en anglais seulement).

¹⁰ Selon le classement mondial de Corporate Knights Inc. publié le 18 janvier 2023. Pour des renseignements supplémentaires, consulter le site : <https://www.corporateknights.com/rankings/global-100-rankings/2023-global-100-rankings/2023-global-100-most-sustainable-companies/> (en anglais seulement).

¹¹ La liste Clean200 regroupe les 200 sociétés ouvertes les plus importantes provenant de 35 pays, classées selon la durabilité des activités générant des produits. Le premier classement a été établi le 1^{er} juillet 2016 par Corporate Knights et As You Sow. La liste actuelle a été mise à jour selon les données allant jusqu'au 31 janvier 2023. Pour des renseignements supplémentaires, consulter le site :

<https://www.corporateknights.com/rankings/clean-200-rankings/2023-clean-200/these-200-companies-are-leading-the-clean-economy-in-2023/> (en anglais seulement).

¹² Le CDP (auparavant appelé Carbone Disclosure Project) est un organisme sans but lucratif qui recueille des informations sur les risques et occasions liés au climat auprès des organisations à l'échelle mondiale. Pour des renseignements supplémentaires, consulter le site : <https://www.cdp.net/en/scores/cdp-scores-explained>.

RÉSULTATS DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2023	T1 2022	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	6 054	5 850	3,5 %
Bénéfice net	788	934	(15,6) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	725	877	(17,3) %
Bénéfice net ajusté	772	811	(4,8) %
BAIIA ajusté	2 538	2 584	(1,8) %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,79	0,96	(17,7) %
BPA ajusté	0,85	0,89	(4,5) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 247	1 716	(27,3) %
Dépenses d'investissement	(1 086)	(959)	(13,2) %
Flux de trésorerie disponibles	85	716	(88,1) %

« L'exercice a débuté en force. En effet, nous avons enregistré des données opérationnelles et des résultats financiers au T1 conformes aux prévisions et même, dans certains cas, légèrement supérieurs à ce qui était prévu. Les produits des activités ordinaires de BCE ont augmenté de 3,5 %, une hausse élevée, malgré l'incidence continue de la conjoncture économique sur le marché des services de publicité dans les médias et le secteur des entreprises. Cependant, le BAIIA ajusté a diminué de 1,8 %. Cette baisse était attendue étant donné l'avantage découlant de l'ajustement rétroactif non récurrent apporté aux produits de Bell Média à l'exercice précédent et les répercussions continues liées à l'inflation et les autres pressions sur les coûts à court terme. Tous ces facteurs ont été pris en compte dans notre plan financier de 2023, a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« Les facteurs fondamentaux et le positionnement concurrentiel de BCE sont toujours aussi solides. Compte tenu des résultats financiers conformes à notre plan interne pour le T1, jumelés au dynamisme de l'exploitation continu dans l'ensemble de nos activités, à la constance de notre exécution rigoureuse dans un marché concurrentiel et à la réalisation d'importants flux de trésorerie disponibles annuels fiables et à l'abri de l'incertitude économique, je reconferme tous les objectifs de l'orientation financière pour 2023 ».

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,5 % par rapport au T1 2022, pour s'établir à 6 054 millions \$. Cette augmentation s'explique par la hausse de 0,9 % des produits tirés des services, qui se sont élevés à 5 222 millions \$, et la hausse de 23,6 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont chiffrés à 832 millions \$, découlant de la croissance de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT), partiellement contrebalancée par une baisse d'un exercice à l'autre liée à Bell Média.
- Le bénéfice net a diminué de 15,6 % pour s'établir à 788 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 725 millions \$, soit 0,79 \$ par action, en baisse de 17,3 % et de 17,7 %, respectivement. Les baisses d'un exercice à l'autre découlent de l'augmentation de la charge d'intérêts, de la hausse de la dotation aux amortissements, de la diminution du BAIIA ajusté, de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et de l'augmentation des charges pour pertes de valeur liées aux espaces de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le

cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de la politique de travail hybride de Bell. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse de l'impôt sur le résultat et la hausse des autres produits, ce qui comprend des gains découlant de la vente d'un terrain dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers. Le bénéfice net ajusté a diminué de 4,8 %, pour se chiffrer à 772 millions \$, ce qui a entraîné une diminution de 4,5 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,85 \$.

- Le BAIIA ajusté a diminué de 1,8 % pour s'établir à 2 538 millions \$, reflétant la diminution de 36,5 % dans le secteur Bell Média, contrebalancée en partie par la hausse de 1,3 % dans le secteur Bell SCT. La marge du BAIIA ajusté consolidée¹³ de BCE a diminué de 2,3 points de pourcentage pour se chiffrer à 41,9 %, par rapport à 44,2 % au T1 2022, en raison de la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés des médias principalement imputable à un ajustement rétroactif non récurrent favorable apporté aux produits tirés des frais d'abonnement au T1 2022 lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien, de la hausse des ventes de produits générant de faibles marges et des pressions sur les coûts d'exploitation liées à l'inflation, des initiatives stratégiques, de l'augmentation des coûts du contenu de télé et de la normalisation de notre structure des coûts aux niveaux antérieurs à la COVID-19.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 13,2 %, pour se chiffrer à 1 086 millions \$, par rapport à 959 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital¹⁴ de 17,9 %, par rapport à 16,4 % au T1 2022. L'augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement s'explique essentiellement par l'investissement considérable continu dans l'expansion du réseau Internet pure fibre de Bell, ce qui comprend la connexion d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises aux services Internet de Bell.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont élevés à 1 247 millions \$, en baisse de 27,3 % par rapport au T1 2022, ce qui reflète la réduction des fonds provenant du fonds de roulement imputable au calendrier des paiements aux fournisseurs, l'augmentation des intérêts payés, l'augmentation de l'impôt payé en trésorerie principalement en raison du calendrier de versement des acomptes provisionnels et la baisse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 88,1 % pour s'établir à 85 millions \$, par rapport à 716 millions \$ au T1 2022, en raison de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés et de l'augmentation des dépenses d'investissement.

¹³ La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

¹⁴ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT)

- Le total des produits d'exploitation de Bell SCT a augmenté de 4,9 % pour s'établir à 5 367 millions \$, stimulé par l'augmentation des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 2,1 % pour s'établir à 4 535 millions \$, principalement en raison de la forte croissance de la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés et des abonnés des services Internet de détail, de la hausse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles et de la contribution financière provenant des acquisitions de Distributel et d'EBOX en 2022. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse continue des services voix, des services données et des services de télé par satellite traditionnels, la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales à la clientèle de gros et la vente de Createch le 1^{er} mars 2022.

- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 23,6 % pour se chiffrer à 832 millions \$, en raison de la hausse des ventes d'équipements de transmission de données de télécommunications aux grandes entreprises clientes, ce qui reflète le calendrier des ventes et la disponibilité accrue, comparativement aux perturbations importantes de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale au cours de l'exercice précédent, la plus grande proportion des ventes des téléphones mobiles à valeur supérieure et la hausse du nombre de transactions sur appareils mobiles.
- Le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 1,3 % pour s'établir à 2 406 millions \$. Cette hausse a découlé de l'effet de la hausse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre, malgré l'augmentation de 8,1 % des coûts d'exploitation qui a contribué à une baisse de 1,6 point de pourcentage de la marge qui s'est établie à 44,8 %, par rapport à 46,4 % à l'exercice précédent. La hausse des coûts d'exploitation au cours du trimestre est principalement imputable à l'augmentation du coût des produits vendus découlant de la hausse des ventes de produits, des coûts du contenu de télé et de la main-d'œuvre et aux acquisitions d'EBOX et de Distributel.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles¹⁵ a totalisé 43 289, en hausse de 26,5 %, par rapport à 34 230 au T1 2022. L'augmentation a reflété une hausse de 18,2 % des activations brutes d'abonnés attribuable à la hausse de l'achalandage dans les magasins de détail, car les restrictions liées à la pandémie étaient toujours en vigueur de façon intermittente à l'exercice précédent, à l'immigration en hausse, à l'essor continu de la 5G, à la demande accrue de la clientèle d'affaires et à l'efficacité des promotions. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de 11 points de base du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles qui s'est établi à 0,90 %, ce qui reflète l'accroissement de l'activité globale du marché par rapport au T1 2022.
- La clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles¹⁵ de Bell a diminué d'un nombre net de 16 654 abonnés, alors qu'il y avait eu une perte nette de 2 054 abonnés au T1 2022. La diminution d'un exercice à l'autre découle de la hausse du taux de désabonnement, qui a augmenté pour se chiffrer à 5,28 %, par rapport à 4,61 % à l'exercice précédent, ce qui reflète le nombre accru de désactivations d'abonnés partiellement en raison des offres promotionnelles accrocheuses visant des marques économiques de services postpayés.
- La clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de Bell totalisait 9 902 492 abonnés à la fin du T1 2023, en hausse de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 9 039 947 abonnés des services postpayés, en hausse de 4,3 %, et 862 545 abonnés des services prépayés, en hausse de 4,3 %. Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 73 229 anciens abonnés des services d'affaires postpayés qui ne génèrent pas de produits.
- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles¹⁶ a augmenté de 0,9 % pour s'établir à 58,15 \$, ce qui reflète l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance sortante. Ce facteur a été atténué par la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liés aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données, les pressions concurrentielles sur les prix des forfaits de base au cours de la période considérée et des périodes précédentes, et l'incidence financière de l'adoption continue par la clientèle de forfaits qui prévoient le paiement de l'équipement par versements.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont augmenté de 44,7 % pour s'établir à 70 742 par rapport à 48 877 au T1 2022, en raison de la forte demande continue de la clientèle pour les solutions d'IdO de Bell, y compris les abonnements pour voiture connectée, et de la baisse des désactivations d'appareils de données. À la fin du T1, la clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés¹⁵ totalisait 2 509 983 abonnés, en hausse de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent. Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés afin d'en retirer 12 577 anciens abonnés des services d'affaires qui ne génèrent pas de produits.

- Bell a ajouté 27 274 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail¹⁵, en hausse de 4,8 % par rapport à 26 024 au T1 2022, grâce à l'expansion rapide de la zone de couverture du réseau de fibre optique de Bell et à la pénétration accrue des offres de forfaits de services. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des désactivations d'abonnés, surtout dans les régions où le service est fourni au moyen de la technologie utilisant du cuivre, imputable aux offres promotionnelles accrocheuses des concurrents dans la câblodistribution et à la diminution des désactivations à l'exercice précédent découlant de la pandémie. En ce qui concerne la couverture du réseau entièrement optique de Bell, les activations nettes d'abonnés des services Internet de détail ont totalisé 47 757, soit une hausse de 24,2 % par rapport au T1 2022.
- Le nombre d'abonnés des services Internet de détail a totalisé 4 278 497 à la fin du T1, en hausse de 8,2 % par rapport à l'exercice précédent. Au T1 2023, à la suite d'un examen des comptes de nos abonnés, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a diminué de 7 347 abonnés.
- Bell Télé a ajouté 10 899 abonnés nets des services de télé IP de détail¹⁵, en baisse de 11,1 % par rapport à 12 260 au T1 2022. La diminution d'un exercice à l'autre découle surtout du nombre accru de désactivations d'abonnés en raison de la hausse du nombre d'abonnés dont les offres promotionnelles ont pris fin et de l'augmentation du taux de désabonnement de nos services de diffusion en continu sur les applications à la suite de la finale de la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022. À la fin du T1, Bell desservait 1 999 080 abonnés des services de télé IP de détail, en hausse de 5,0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail¹⁵ se sont chiffrées à 24 848, en hausse de 20,5 %, par rapport à 20 621 au T1 2022, ce qui s'explique par le nombre moindre d'activations brutes et la hausse du taux de désabonnement découlant de l'intensification des offres promotionnelles des concurrents. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 738 469 abonnés à la fin du T1, en baisse de 11,2 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes des SAR résidentiels de détail¹⁵ se sont établies à 46 881, par rapport à 42 345 au T1 2022. La hausse d'un exercice à l'autre des pertes nettes reflète l'augmentation du nombre des désactivations d'abonnés découlant principalement de la substitution en faveur des appareils mobiles et des services Internet et du nombre moindre de désactivations d'abonnés au cours de la pandémie. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail de Bell s'établissait à 2 143 890 abonnés à la fin du T1, en baisse de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent.

¹⁵ Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

¹⁶ À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

Bell Média

- Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont diminué de 5,5 % pour s'établir à 780 millions \$, surtout en raison de la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement. Les résultats du T1 2022 tenaient compte d'un ajustement rétroactif non récurrent apporté aux produits tirés des frais d'abonnement lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.
- Les produits tirés de la publicité ont diminué de 4,7 %, ce qui reflète la diminution de la demande globale des annonceurs dans les secteurs de la télévision et de la radio en raison de l'incidence de la conjoncture macroéconomique défavorable. Ce facteur a été en partie contrebalancé par la reprise continue des services d'affichage extérieur et la croissance continue des services numériques.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué de 4,1 %, en raison de l'ajustement rétroactif non récurrent par rapport au T1 2022 susmentionné.
- Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 2 %, en raison de la croissance continue du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de TSN et de la hausse des réservations provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) de Bell Média, un outil de vente dans les médias. Le nombre total des abonnements à Crave a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à plus de 3,2 millions d'abonnés.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 36,5 % pour s'établir à 132 millions \$, ce qui s'est traduit par une diminution de 8,3 points de pourcentage de la marge, à 16,9 %. Cette baisse découle de la diminution d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et d'une hausse de 5,0 % des coûts d'exploitation qui s'explique par les majorations contractuelles liées à la programmation sportive et à d'autres contenus de choix ainsi que par le retour au calendrier habituel des matchs de hockey en 2023.
- TSN est demeurée le réseau sportif numéro un au Canada et la chaîne de télé spécialisée la plus regardée au T1; RDS est restée le premier réseau sportif de langue française¹⁷.
- Les chaînes de télé spécialisée de langue française de Bell Média se sont classées au premier rang dans l'ensemble et aux heures de grande écoute auprès des adultes âgés de 25 à 54 ans¹⁸ au T1.

¹⁷ Numeris, personnes âgées de 2 ans et plus, total pour le Canada, T1 2023 (1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023) et Numeris, Québec francophone, T1 2023 (1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023), personnes âgées de 2 ans et plus et adultes âgés de 25 à 54 ans, chaînes de télé spécialisée dans les sports de langue française.

¹⁸ Numeris, Québec francophone, T1 2023 (1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023), classement parmi les chaînes de télé spécialisée de langue française (y compris les chaînes de nouvelles, de sports et de télé payante), dans le marché du Québec francophone, Lu-Di, 2 h-2 h.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,9675 \$ par action ordinaire, payable le 17 juillet 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2023.

PERSPECTIVES POUR 2023

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2023, tels qu'ils ont été présentés le 2 février 2023 :

	Résultats pour 2022	Orientation pour 2023
Croissance des produits	3,1 %	1 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,1 %	2 % – 5 %
Intensité du capital	21,2 %	19 % – 20 %
Croissance du BPA ajusté	5,0 %	(3) % – (7) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	2,9 %	2 % – 10 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,68 \$	3,87 \$

Pour 2023, nous prévoyons une baisse du BPA ajusté par rapport à 2022, en raison d'un ajustement de l'impôt moindre, d'une hausse de la dotation aux amortissements et d'une augmentation de la charge d'intérêts. Pour 2023, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des dépenses d'investissement donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Veuillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2023 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2023, le jeudi 4 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 1142910#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 1^{er} juin 2023 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 3970985#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2023](#).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Bénéfice net ajusté – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2023	T1 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	725	877
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	49	13
Profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(18)	(75)
Profits nets sur placements	-	(37)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	18
Perte de valeur d'actifs	34	2
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(18)	13
Bénéfice net ajusté	772	811

Flux de trésorerie disponibles – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2023	T1 2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 247	1 716
Dépenses d'investissement	(1 086)	(959)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(55)	(33)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(21)	(11)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	-	3
Flux de trésorerie disponibles	85	716

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

BAIIA ajusté – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T1 2023	T1 2022
Bénéfice net	788	934
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	49	13
Amortissement des immobilisations corporelles	918	891
Amortissement des immobilisations incorporelles	283	260
Charges financières		
Charges d'intérêts	344	260
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(18)
Perte de valeur d'actifs	34	2
Autres produits	(121)	(93)
Impôt sur le résultat	270	335
BAIIA ajusté	2 538	2 584

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui inclut les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2023, nos plans en matière de déploiement du réseau et nos dépenses d'investissement prévues et les avantages qui devraient en découler, l'acquisition proposée de FX Innovation et les avantages qui devraient en découler, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspérer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 4 mai 2023 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute

autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 mai 2023. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique au ralenti, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance, qui est de 1,4 % du produit intérieur brut canadien pour 2023, soit une baisse par rapport à 3,4 % en 2022;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui ralentit, mais qui demeure élevée, en raison de la baisse des prix de l'énergie, des améliorations au chapitre des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'atténuation de l'effet des taux d'intérêt élevés sur la demande de biens et de services;
- le resserrement continu du marché de l'emploi;
- une faible croissance des dépenses des ménages, l'incidence des taux d'intérêt élevés se manifestant dans l'économie;
- une faible croissance des investissements des entreprises en raison de l'affaiblissement de la demande et des coûts de financement élevés;
- des taux d'intérêt qui demeurent aux niveaux élevés observés actuellement ou près de ces niveaux;
- une hausse des taux d'immigration;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;

- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché publicitaire canadien connaît un ralentissement reflétant les tendances à l'œuvre dans le marché publicitaire mondial, une amélioration étant attendue à moyen terme, quoiqu'il soit difficile de prévoir avec précision le moment et le rythme de la reprise;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell SCT

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell SCT :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés;
- l'accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil de cinquième génération (5G) et 5G+, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- le ralentissement de la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la hausse des abonnements aux services 5G et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable notamment à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption accélérée par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil;
- une croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler la clientèle d'affaires;

- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accrue par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux communications et aux services technologiques.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la mise à profit continue de notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM) télévisuelles et des plateformes d'achats DSP (plateforme côté demande), ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs qui devrait contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave grâce à une offre élargie de contenus, à l'amélioration de l'expérience client et à une distribution rehaussée;
- la poursuite des investissements dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir notre clientèle francophone en leur offrant un vaste éventail de contenu sur leurs plateformes préférées;
- la mise à profit de données de première main pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2023 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 210 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 100 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 900 millions \$ à 4 950 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 375 millions \$ à 1 425 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 400 millions \$ à 1 450 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 65 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 75 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 914 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,87 \$ par action.

Hypothèses sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses principales suivantes sous-tendant les réductions prévues des cotisations à nos régimes de retraite :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité, les ratios de solvabilité demeurant supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements imprévus, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 4 mai 2023, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2023, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2023, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris un risque de récession, et les pressions inflationnistes connexes, l'augmentation des taux d'intérêt et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques et à la pandémie de COVID-19; une réduction des dépenses des entreprises et des consommateurs, et l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; un règlement défavorable des litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité d'assurer la constance du service en raison de pannes et de ralentissements de réseau, la défaillance des autres infrastructures ou les perturbations dans la prestation des services; les interruptions de service ou les pannes en raison de l'obsolescence de l'infrastructure traditionnelle et la possibilité d'une certaine instabilité au moment de notre transition vers des réseaux convergents sur fil et sans fil et des nouvelles technologies; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de nos réseaux,

de notre matériel et d'autres installations, ou des leurs, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de technologies de l'information (TI), de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de TI très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de façon pertinente dans notre stratégie d'affaires et nos activités; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communications sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise; divers facteurs internes et externes qui pourraient remettre en question notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations et la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2022 de BCE daté du 2 mars 2023 et le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE daté du 3 mai 2023, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, lesquels ont été déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications¹⁹ du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](#), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause, qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause et assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/Cause.

¹⁹ Selon le total des produits des activités ordinaires et le total des connexions clients combinées.

Questions des médias :

Julie Garneau
1-888-482-0809
julie.garneau@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca